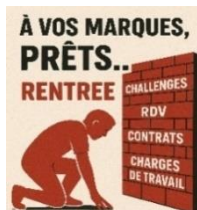




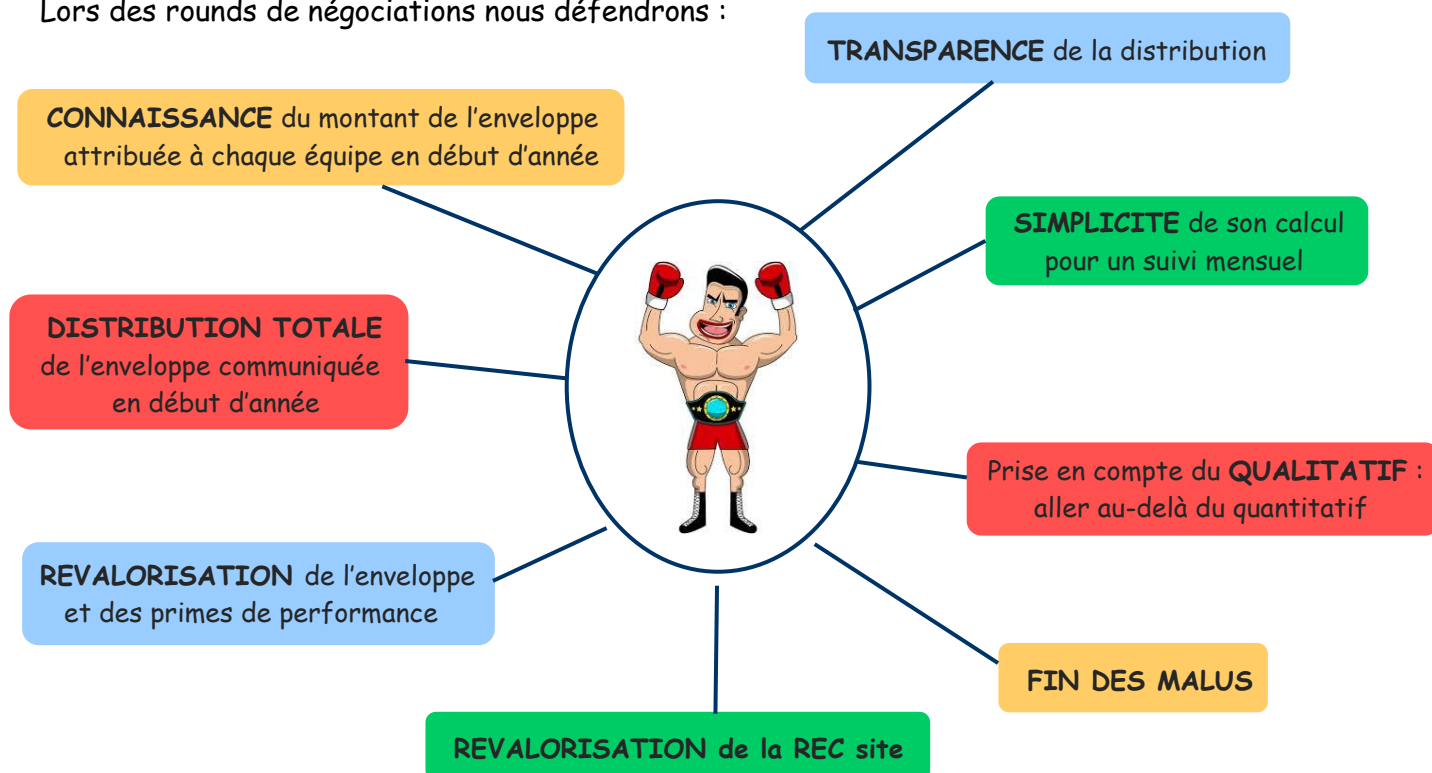
Le 5 septembre 2025



Les promesses c'est bien, la lucidité c'est mieux

❖ ACCORD REC : échéance au 31 décembre 2025 ... nous sommes mobilisés !

Lors des rounds de négociations nous défendrons :



❖ TELETRAVAIL : l'accord de flexibilité réseau montre ses faiblesses.

La réalité du terrain nous montre que l'accord est difficile à mettre en place dans le réseau et ne fédère pas les équipes.

LE **SniacAm** EST POUR LE TELETRAVAIL

Le télétravail est un atout pour l'équilibre vie professionnelle vie privée, il augmente la qualité de vie au travail et favorise l'efficacité collective.

Le **SniacAm** défend un accord de flexibilité équitable et adapté aux réalités du terrain.

Vous l'avez compris, notre **non-signature de l'accord actuel** ne signifie pas que nous sommes contre le télétravail, bien au contraire. Nous ne lâcherons rien et porterons des propositions concrètes pour faire évoluer cet accord de flexibilité.



Avez-vous pu en bénéficier depuis sa mise en place ?

Réagissez et faites-nous part de vos ressentis sur : sniacamcentrest@gmail.com.



Bulletin d'adhésion

NOM PRENOM :	DATE DE NAISSANCE :
MAIL PERSONNEL :	TEL PERSONNEL :
ADRESSE PERSONNELLE :	METIER : CLASSIFICATION : ☐ PCE 3 et 4 ☐ PCE 5 à 9 ☐ PCE 10 et au-delà AFFECTATIONS :

Cotisations

La cotisation annuelle dépend de votre catégorie professionnelle avec une déductibilité fiscale de 66%

Collège	Cotisation mensuelle	Réduction fiscale	Cotisation Nette
PCE 3-4 6	6 €	3,96 €	2,04 €
PCE 5 – 6 – 7 – 8 - 9	9 €	5,94 €	3,06 €
PCE 10 et au delà	11 €	7,26 €	3,74 €

Vos délégués syndicaux

Emmanuel
Michelet
Chargé agri
EA Brionnais (71)



Yves
Tonnard
Successions
Bourg (01)



Karine
Devillard
Chargée pro
EA Brionnais (71)



Lionel
Cuby
Successions
Bourg (01)



Franck
Dumontet
Production comptable site
(69)



Alexandre
Garin
CCPART
Bourg Verdun (01)



Marc-Antoine
Bouillet
CCPART
Le Creusot (71)



Laurent
Lafourti
Agence fin de
relation (69)



Joëlle
Dumontet
CCPART
Amplepuis (69)



Thierry
Delhomme
Chargé Pro
Arroux Montceau (71)



MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Identification de l'entreprise : SNIACAM Centre-Est
90 Avenue Lanessan
69410 Champagne au Mont d'Or

ICS : FR04ZZZ478924

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le SNIACAM CENTRE EST à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SNIACAM CENTRE EST.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

*Veillez compléter les champs marqués **

Nom Prénom* (Débiteur)	
Votre Adresse*	
Les coordonnées de votre compte*	BIC : IBAN :
Type de paiement	Paiement unique ☐ Paiement mensuel ☒

Mentions légales : les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier, de ses droits d'accès, de portabilité, d'opposition, de rectification et d'effacement prévus par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Fait à

Le

Signature :

Merci d'envoyer ce bulletin de préférence par courriel à : sniamcentrest@gmail.com

Sinon : SNIACAM Centrest 60 Rue Du Paradis 71600 Vitry en Charollais

Si vous ne souhaitez pas recevoir les informations de la part du SNIACAM. Merci de cocher cette case. ☐

